

# Le Lien



## LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : [www.saintlouisduhaha.com](http://www.saintlouisduhaha.com)

Courriel : [municipalite@saintlouisduhaha.com](mailto:municipalite@saintlouisduhaha.com)

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et montage : Diane Bossé

---



---

### À METTRE À VOTRE AGENDA LA GUIGNOLÉE ET PANIERS DE NOËL

La guignolée aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 de 10h00 à 14h00 à Saint-Louis-du-Ha! Ha! Des endroits seront prévus dans les rues de la municipalité pour recueillir vos dons en argent pour les ponts payants. Des bénévoles en collaboration avec les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années de l'école Georges-Gauvin ainsi que la brigade d'incendie passeront à vos portes pour recueillir vos denrées non périssables ou vous pouvez venir les porter directement au local du Cercle de fermières à l'arrière de l'église lors de cette journée.

De plus, le comité des paniers de Noël vous informe que vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2018 pour vous inscrire afin de recevoir un panier de Noël. Vous devez communiquer avec mesdames Marie-Jeanne Couturier au 415-854-3921 ou Estelle Brousseau au 418-854-2951.

---

### HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

#### BUREAU MUNIICIPAL

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 21 décembre 2018 jusqu'au 2 janvier 2019 inclusivement pour la période des fêtes.

#### CENTRE DES LOISIRS

Lundi 24 et 31 décembre 2018 : ouvert de 13h00 à 16h00

Mardi 25 décembre 2018 et 1<sup>er</sup> janvier 2019 : FERMÉ

À partir du 26 décembre pour toute la période des fêtes ouvert aux heures habituelles soient :

Mercredi : 13h00 à 16h00 et de 18h30 à 21h30

Jeudi au samedi : 13h00 à 16h00 et de 18h30 à 22h00

Dimanche : 13h00 à 16h00



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles  
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0  
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 3 décembre 2018

## PROJET ORDRE DU JOUR

- 1- Moment de réflexion
- 2- Conformité du quorum
- 3- Mot de bienvenue
- 4- Adoption de l'ordre du jour
- 5- Période de questions (sur les points inscrits à l'ordre du jour seulement)
- 6- Adoption du procès-verbal
- 7- Suivi des dossiers
- 8- Transfert de fonds (s'il y a lieu)
- 9- Approbation des comptes
- 10- Commentaire sur la dernière réunion de la M.R.C. (s'il y a lieu)
- 11- Correspondance
- 12- Avis de motion du règlement 400 concernant la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats
- 13- Adoption du projet de Règlement 400 ayant pour objet de modifier le règlement 283 concernant la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats
- 14- Déclaration de la directrice générale sur l'objet, la portée et le coût du règlement numéro 396 que le conseil s'apprête à adopter
- 15- Adoption du règlement 396 encadrant l'usage du cannabis
- 16- Déclaration de la directrice générale sur l'objet, la portée et le coût du règlement numéro 397 que le conseil s'apprête à adopter
- 17- Adoption du règlement 397 déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux
- 18- Autorisation à renouveler notre cotisation à l'Association québécoise du loisir municipal
- 19- Résolution pour adopter le calendrier des réunions du conseil municipal pour 2019
- 20- Résolution pour financer toutes les dépenses d'immobilisations qui ont été effectuées en 2018 à même le surplus accumulé
- 21- Dépôt d'un extrait du registre des déclarations faites en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale
- 22- Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des élus
- 23- Nomination d'un maire suppléant
- 24- Nomination d'un remplaçant au maire pour assister aux réunions de la MRC
- 25- Renouvellement des mandats et/ou responsabilités des élus
- 26- Résolution pour confirmer aux organismes les personnes qui ont été déléguées aux différents comités
- 27- Résolution pour accepter une soumission pour du déboisement
- 28- Résolution concernant une demande d'autorisation pour réaliser un projet assujéti à l'article 22 de la LQE
- 29- Décision concernant une recommandation du comité consultatif d'urbanisme pour une dérogation mineure
- 30- Résolution pour autoriser la mairesse et la directrice générale à signer un contrat chez le notaire
- 31- Demande d'aide financière des bénévoles de la bibliothèque
- 32- Demande d'aide financière présentée par le Fonds jeunesse Témiscouata
- 33- Autorisation à participer à un colloque en sécurité civile
- 34- Acceptation d'une soumission pour les produits pétroliers
- 35- Résolution en sécurité civile - demande d'aide financière- volet 1
- 36- Résolution pour accorder un mandat d'expertise pour une reconnaissance géotechnique
- 37- Divers
- 38- Période de question (2<sup>e</sup> partie)
- 39- Levée de l'assemblée



# Infos de votre mairesse

CitoyenNEs,

Bonjour,

Une autre belle année s'achève. D'ici quelques semaines nous serons dans les festivités. Que c'est magnifique de voir les maisons illuminées dans notre magnifique municipalité.

Le conseil municipal et les employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes auprès de vos familles et amis. Que ces moments soient remplis de douceurs et de rire à profusion.

Au plaisir de vous voir à la séance du conseil le 3 décembre prochain à 20H00.

Votre maire,

Sonia Larrivée  
Élue au suffrage universel



# SAVIEZ-VOUS...



## OUVERTURE DE LA PATINOIRE

La patinoire est maintenant ouverte. Veuillez vous référer à la feuille qui est insérée dans ce journal pour connaître les heures spécifiques pour le patinage et le hockey libre. Pour plus d'information, veuillez téléphoner au 418-854-3464.

---

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Veuillez prendre note que la bibliothèque municipale sera fermée les mercredis 26 décembre 2018 et 2 janvier 2019. Elle sera ouverte le mercredi 8 janvier 2019 de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30.

---

## POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

Le Comité de la politique familiale et des aînés va réaliser au courant du mois de janvier prochain, un sondage auprès de toute la population de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! pour créer une banque de noms pour offrir un service aux personnes âgées de 60 ans et plus qui auraient besoin d'aide pour les menus travaux extérieurs.

Surveillez dans le prochain journal municipal du mois de janvier, toutes les informations concernant ce sondage.

---

## AVIS À TOUS

En 2023 aura lieu le 150<sup>ième</sup> de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Nous sommes à la recherche de bénévoles pour former le comité.

Si vous êtes intéressés à être dans l'organisation de cette belle fête, veuillez contacter Diane Bossé au 418-854-2260.

Merci de votre implication !!

---

## RAPPEL DE NOTRE RÉGLEMENT CONCERNANT LE STATIONNEMENT

### DURANT LA PÉRIODE DE DÉNEIGEMENT

Un petit mot pour vous rappeler l'importance de ne pas vous stationner dans les rues de la municipalité de 23h à 7h le lendemain matin du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> avril, afin de faciliter toutes les opérations de déneigement par nos employés municipaux.

Règlement 345 articles 41 et 42

Mélanie Gagné,  
Directrice générale



# Organismes et loisirs



## CERCLE DE FERMIERES

Le Cercle de Fermières invite toutes les fermières et leurs conjoints à leur souper de Noël qui aura lieu lundi le 10 décembre à 17h30 à la salle municipale. Réservation à l'avance, donnez votre nom à Carmelle au 418-854-7797 ou à Gratia au 418-854-3804. Bienvenue à tous.

Pâtés à la viande (tourtières) : Ceux et celles qui aimeraient avoir des pâtés à la viande (tourtières) pour les fêtes, le cercle de Fermières organise leur vente mardi le 4 décembre. Le coût est de 6\$ chacun. Vous devez réserver auprès de madame Carmelle Bossé au 418-854-7797.

Nous souhaitons à tous et toutes un joyeux temps des Fêtes et pour la nouvelle année Santé et Bonheur !

---

## CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, jeudi le 13 décembre 2018 à 19h30 à la salle municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Venez en grand nombre.

---

## CLUB DES 50 ANS ET +

Le petit déjeuner 50+ aura lieu mardi le 4 décembre 2018. Pour réservation, information et pour le covoiturage, communiquez avec Louise au 418-854-3192 avant dimanche le 2 décembre 2018.

Veillez prendre note que mercredi 12 décembre 2018 sera la dernière journée des cartes avant les fêtes, nous serons de retour le mercredi 12 janvier 2019 à 13h30.

Dimanche le 16 décembre 2018 à 20h00 à la salle municipale aura lieu la danse de Noël. Venez danser sur des aires des fêtes.

Les cartes de membre 2019 sont disponibles au local au mercredi des cartes de 13h00 à 16h00 ou téléphoner au 418-854-3192.

La direction souhaite à tous ses membres, amis (es) et à tous ses généreux commanditaires un temps des fêtes rempli de joie et bonheur.

---

## CLUB SANTÉ VIACTIVE

Veillez prendre note que mardi le 18 décembre 2018 à 11h30 aura lieu le dîner du Club Santé Viactive avant la période des fêtes, nous serons de retour mardi le 15 janvier 2019. Nous souhaitons à tous nos membres, une très belle période des fêtes.

---

## PRESBYTÈRE « MAISON DU PARTAGE »

Les partys de Noël commenceront bientôt. Le Presbytère «Maison du Partage» désire vous inviter à faire vos réservations le plus tôt possible. Vous voulez faire des rencontres de famille à l'occasion, des réunions, un baptême, une sépulture, il nous fera plaisir de vous accueillir. Pour information et réservation, communiquez au 418-894-4192 et laissez votre message.



## GALA D'HUMOUR / COMITÉ DES LOISIRS



Le Comité des loisirs organisera la 7<sup>e</sup> édition de son gala d'humour qui aura lieu samedi 23 février 2019. L'humoriste invité sera *Julien Lacroix*. Les billets sont déjà en vente aux endroits suivants : Épicerie chez Nancy, Alimentation Vimo, bureau municipal et auprès des membres du comité des loisirs qui sont : Suzie Dolbec, Kim Pelletier, Sandra Lévesque-Briand, Mélissa Lord et Shana Dolbec-Boucher. Faites vite, quantité limitée.

Aussi, le comité des loisirs organisera son carnaval d'hiver qui aura lieu en février prochain. Plusieurs activités seront organisées. Plus de détails à venir bientôt.



## CONGÉ DES FÊTES

Le Centre des Femmes du Témiscouata sera fermé pour la période des Fêtes du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019. Nous serons de retour lundi le 7 janvier 2019.

Toute l'équipe vous souhaite de très joyeuses Fêtes remplies de beaux moments, de petits plaisirs et la santé pour 2019 !

Merci beaucoup de votre collaboration !



## SÉCURITÉ INCENDIE DÉCORATIONS DE NOËL

En vue des préparatifs du temps des fêtes, soyez à l'affût des risques d'incendie pouvant survenir avec vos décorations et suivez ces quelques conseils pour vous assurer de passer un bon temps des fêtes en toute sécurité.

Tout d'abord, il est préférable d'avoir un sapin artificiel plutôt qu'un arbre de type naturel puisque le danger incendie sera moindre. Si vous optez quand même pour un arbre naturel, assurez-vous qu'il soit dans un récipient rempli d'eau afin qu'il ne sèche pas. Les guirlandes lumineuses ne doivent pas rester allumées lorsque vous quittez la maison ou lorsque vous allez vous coucher. L'utilisation d'une minuterie évite de se demander si cela a été fait.

Pour les guirlandes de lumières utilisées à l'intérieur ou à l'extérieur, vous devez :

- Utiliser des lumières homologuées par une compagnie reconnue (ACNOR, ULC, UL ou CAN);
- Utiliser seulement des guirlandes lumineuses et des rallonges conçues pour l'extérieur et des guirlandes lumineuses et des rallonges conçues pour l'intérieur à l'intérieur;
- Vous assurez que le filage est en bon état;
- Éviter de surcharger une prise électrique;
- Vous abstenir de tirer sur les fils pour les débrancher cela peut endommager le filage;
- Éteindre toutes les lumières avant de quitter la maison ou d'aller au lit. L'utilisation d'une minuterie est encore une fois l'idéal.



## QU'EST-CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE (CO) ?

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lors d'une combustion incomplète d'un combustible ou d'un carburant tel que l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane, le bois, etc.

Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence.

Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont environ une quinzaine s'avèrent mortelles.

**Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence.**

### Comment surviennent les intoxications au CO

Les intoxications au monoxyde de carbone surviennent généralement à la suite d'une mauvaise installation, d'un mauvais entretien ou d'une utilisation inadéquate d'appareils à combustion ou, encore, d'une ventilation déficiente des lieux.

Le CO se fixe sur les globules rouges dans le sang et prive tranquillement le corps d'oxygène.

Les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques sont plus sensibles aux effets du CO.

Les symptômes varient en fonction de l'intensité de l'intoxication, passant du simple mal de tête si l'intoxication est légère à la perte de conscience et au décès si elle est grave.

### Les symptômes

- Faible exposition : mal de tête frontal, nausées et fatigue.
- Exposition moyenne : mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, diminution des réflexes et du jugement.
- Exposition très importante : faiblesse, évanouissement, convulsions, coma et décès.

Souvent, les symptômes d'une intoxication au CO s'apparentent à ceux d'une indigestion ou d'une grippe sans fièvre.

### Prévenez les intoxications...

- Par la **présence d'avertisseurs de monoxyde de carbone** qui fonctionnent bien et qui sont installés au bon endroit.
- Par une **utilisation adéquate** et un **entretien rigoureux** des appareils à combustion.
- Par une **inspection régulière** et un **nettoyage** des cheminées, des tuyaux et des raccords des appareils à combustion.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer auprès de monsieur Michaël Morin, directeur du service incendie de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et Saint-Elzéar-de-Témiscouata



<b>Dimanche</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
						<b>1er</b> Guignolée et ponts payants de 10h00 à 13h00 dans les rues de la municipalité
<b>2</b>	<b>3</b> Séance du conseil municipal à 20h00 à la salle municipale	<b>4</b> Viactive de 13h30 à 16h00 à la salle municipale	<b>5</b> Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30  Mercredi des cartes de 13h00 à 16h00 du Club des 50 ans et +	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
<b>9</b>	<b>10</b> Souper de Noël Cercle de Fermières à 17h30 à la salle municipale	<b>11</b> Viactive de 13h30 à 16h00 à la salle municipale	<b>12</b> Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30  Mercredi des cartes de 13h00 à 16h00 du Club des 50 ans et +	<b>13</b> Réunion Chevaliers de Colomb à 19h30 à la salle municipale	<b>14</b>	<b>15</b>
<b>16</b> Soirée dansante des 50 ans et + à la salle municipale à 20h00	<b>17</b> Séance extraordinaire du conseil sur le budget 2019 à 19h00 à la salle municipale	<b>18</b> Dîner du Club Viactive à 11h30 à la salle municipale	<b>19</b> Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	<b>20</b>	<b>21</b> FERMÉ BUREAU MUNICIPAL CONGÉ DES FÊTES	<b>2</b>
<b>23</b>	<b>24</b>	<b>25</b>  JOYEUX NOËL  FERMÉ CENTRE DES LOISIRS	<b>26</b>  BIBLIOTHÈQUE FERMÉE	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>29</b>
<b>30</b>	<b>31</b>					